

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE MAROUA I

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIVISIONAL DELEGATION OF DIAMARE

DIAMARE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/C-MAROUA I /CIPM/2023 DU ~~17/11/2023~~ LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DEUX (02)
FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A EP DE PALAR
1 et 2, ET A KATOUAL, DANS LA COMMUNE DE MAROUA I, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION L'EXTREME- NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Maroua I lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour , département du Diamare, Région l'extrême-nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- ✓ Etude et implantation du chantier ;
- ✓ Formation ;
- ✓ Equipement et Développement ;
- ✓ Essai de pompage et pompe ;
- ✓ Analyse physico-chimique et bactériologique, formation de comité de gestion ;
- ✓ Construction de la superstructure ;
- ✓ Pompe de marque ;
- ✓ Aspects socio-environnementaux.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués travaux de réalisation deux (02) forages équipés de pompe a Motricité humaine (PMH) a EP de PALAR 1 et 2, ET A KATOUAL

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) Francs CFA par Forage, soit 16 000 000 FCFA pour l'ensemble du DAO.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux hydrauliques.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds propre commune, Exercice 2023

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA par lot, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Maroua I dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 699 389 180.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Maroua, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Maroua.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Maroua I au plus tard le **15 JUIN 2023** à 11 Heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/C-MAROUA I /CIPM/2023 DU -----/-----/2023 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DEUX (02)
FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A EP DE PALAR
1 et 2, ET A KATOUAL, DANS LA COMMUNE DE MAROUA I, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION L'EXTREME- NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premiers ordres agréés par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **15 JUIN 2023** à 12 heures précises dans la salle des actes de la commune de Maroua I

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 5 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (10 000 000 FCFA) par lot sur 7critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 31 oui sur les 43 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins distante après correction éventuelle.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de présenter le personnel d'exécution distinct.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Maroua Tel. _____.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO et cette modification ou annulation ne peut être faite que dans le strict respect du Code des Marchés Publics.

19. Corruption

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commune aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

12 MAI 2023
MAROUA, le _____

Le Maire de la Commune de Maroua)

(Maitre d'Ouvrage)

Ampliations:

- PREFET-DIAMARE
- DDMAP/DIAMARE
- ARMP /Nord.(pour publication et archivage)
- Président CPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Hamadou Hamdi